



# ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE VICTORIAVILLE

## Procès-verbal de L'Assemblée générale Extraordinaire

Tenue le 31 janvier 2018 au local D-111 à 10 h 15  
**Procès-verbal**

### 0.0 Ouverture de l'Assemblée

Le quorum est constaté par Carolanne Plourde, soit 71 personnes.  
Ouverture à 10 h 36

#### 0.1 Élection du présidium

*Que Lauréanne Cauchy-Richer, Vice-présidente de la FECQ et Eva Favre, Secrétaire générale de la l'AGEECV, soient respectivement présidente et secrétaire d'assemblée.*

P. Laurie Mckeown, GTEA

A. William Michaud, Arts et lettres.

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Lecture de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Lauréanne Cauchy-Richer.

### 1.0 Règlements généraux

#### 1.1 **Modification du titre**

*Que le titre du poste : Coordonnateur aux affaires sociopolitiques et environnementales soit  
changé pour Coordonnateur aux affaires sociopolitiques pour but de simplification.*

Le vote est à titre indicatif.

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 21

#### 1.2 **Description de tâche**

*Que le document présenté à l'Assemblée, spécifiant les différentes tâches des membres de l'exécutif soit ajoutées aux Statuts et Règlements Généraux de l'AGEECV dans le chapitre 3, section 2 : La composition.*

Le vote est à titre indicatif.

Pour : 2

Contre : 0

Abstention : 69

### **1.3 Spécification sur les Règlements Généraux**

*Que les spécifications sur les règlements généraux concernant les comités soient ajoutées aux Statuts et Règlements Généraux de l'AGEECV.*

Le vote est à titre indicatif.

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 61

## **2.0 Demandes de financement**

### **2.1 SMAÉ**

Présentation du projet par Karine à l'Assemblée.

*L'AGEECV s'engage à appuyer financièrement le salon des modes alternatives de l'établissement à la hauteur de 800 \$.*

P. Solveil Duchesneau-Servant, GTEA.

A. Béatrice, GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté par acclamation.

### **2.2 Comité vélo**

Le comité n'ayant présenté aucune demande à l'Assemblée, le point devient caduc.

## **3.0 Force armée Canadienne**

CONSIDÉRANT que les institutions d'enseignement collégial privilégient les connaissances qu'elles prodiguent à ses étudiantes et ses étudiants dans une perspective humaniste ;

CONSIDÉRANT les valeurs de pacifisme et de démocratie auxquelles adhèrent ces institutions ;

CONSIDÉRANT que les investissements consacrés à l'armement devraient plutôt servir à combler le sous-financement des services sociaux et de l'éducation ;

CONSIDÉRANT le fait que le recrutement militaire semble plus difficile ces dernières années au Canada et que les Forces armées risquent dès lors d'intensifier leur publicité ;

CONSIDÉRANT l'irritation provoquée par ce recrutement dans les institutions collégiales, comme en témoignent des incidents survenus récemment dans certains cégeps.

Période de questions offerte à l'Assemblée.

La question préalable est posée par Alice Risi.

Il est proposé par Alice Risi, GTEA :

*Que l'AGEECV s'oppose à toutes formes de recrutement et de publicité militaire au cégep de Victoriaville.*

A. Sébastien Gauthier, GTEA.

Demande de vote par Étienne Bouchard, Technique d'informatique.

P. 27

C. 25

A. 19

Adopté à majorité. La position sera ajoutée au Cahier de position de l'AGEECV.

#### **4.0 Légalisation du cannabis**

##### **ÂGE LÉGAL**

Recommandation 1 :

*Que le gouvernement du Québec, tel que recommandé par les experts en santé publique, établisse pour l'achat de cannabis le même âge minimum que celui établi pour l'achat d'alcool et de tabac au Québec, soit 18 ans, et que cela soit associé à une stratégie d'éducation visant à prévenir l'initiation précoce à la Consommation.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

##### **CONSOMMATION EN PUBLIC**

Recommandation 2 :

*Que le gouvernement québécois cesse la judiciarisation des consommateurs de marijuana.*

Recommandation 3 :

*Que le projet de loi désigne des lieux pour consommer en public, et que ceux-ci soient conformes aux règles entourant le tabagisme.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

##### **RECHERCHE ET PRÉVENTION**

Recommandation 4 :

*Que les gouvernements provinciaux et fédéraux mettent rapidement en place un système de recherche et de surveillance des données sur la consommation de cannabis de la population – notamment des jeunes adultes de 18 à 25 ans – ainsi que des effets de la réglementation.*

La recommandation 4 est retirée à des fins d'amendement par William Michaud, Arts et lettres.

Sébastien Gauthier, GTEA, demande l'amendement de la recommandation 4 :

*Que les gouvernements provinciaux et fédéraux mettent rapidement en place un système de recherche sur la consommation de cannabis de la population – notamment des jeunes adultes de 18 à 25 ans – ainsi que des effets de la réglementation, et fait dans l'anonymat.*

A. Étienne Bouchard, Technique de l'informatique.

Aucune demande de vote.

Adopté par acclamation.

La recommandation 4 est remise dans le bloc et adopté par acclamation.

Recommandation 5 :

*Que le projet de loi provincial contienne des dispositions précisant que les revenus de la vente de cannabis permettent de financer la recherche et la sensibilisation sur la consommation du cannabis par les jeunes adultes de 18-25 ans et ses effets.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

## **JUDICIARISATION**

Recommandation 10 :

*Que le gouvernement québécois commence dès l'adoption du projet de loi, en date du 1er juillet 2017, à dépénaliser la marijuana et le marché légal.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

## **GESTION ÉTATIQUE**

Recommandation 6 :

*Que la distribution et la vente de cannabis récréatif soient prises en charge par l'État québécois, dans un objectif clair et exclusif de santé publique et non de création de revenus.*

Recommandation 7 :

*Que le gouvernement assure la mise en place d'un comité consultatif réunissant les représentants des différents organismes et milieux concernés par la consommation de cannabis chez les jeunes, notamment du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que des étudiants, afin qu'il s'appuie sur leur expertise dans le cadre de l'élaboration de ses stratégies d'action nationales.*

Recommandation 8 :

*Que le gouvernement réglemente de façon stricte la production et la vente de cannabis au Québec, notamment en définissant des points de vente éloignés des établissements scolaires, en définissant des normes de production, d'emplois et de salubrité.*

Recommandation 9 :

*Que le gouvernement du Québec soutienne le marché légal afin que celui-ci persiste, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

## ***PROJET DE LOI***

Recommandation 11 :

*Que le projet de loi contienne des dispositions précisant l'octroi de ressources suffisantes pour mettre en place des mesures et des activités de prévention et de soutien aux étudiants dans les établissements collégiaux.*

Recommandation 12 :

*Que le projet de loi interdise la publicité, le marketing, et la valorisation de l'image de marque des produits de cannabis vendus au Québec.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

## ***LE MARCHÉ NOIR***

Recommandation 13 :

*Que le marché légal du cannabis au Québec offre une alternative avantageuse au niveau qualité et prix afin de déloger le marché noir.*

Recommandation 14 :

*Que le marché légal du cannabis au Québec offre une bonne accessibilité aux personnes majeures éloignées des grands centres afin de déloger le marché noir dans tous les milieux.*

L'Assemblée propose que les recommandations soient adoptées en bloc.

P. Sébastien Gauthier, GTEA.

A. Cara-Ève B., GTEA.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

## **5.0 Varia**

### **5.1 Friperie**

La friperie ouvre officiellement le 14 et 15 février 2018. Une activité pour son ouverture est prévue et tous les étudiants y sont conviés.

## **6.0 Clôture de l'assemblée**

Faute de point à l'ordre du jour, la levée de l'Assemblée Générale est constatée par Lauréanne Cauchy-Richer, présidente d'Assemblée, à 11 h 32.

---

Lauréanne Cauchy-Richer

Président d'Assemblée

---

Eva Favre

Secrétaire d'Assemblée